

FORMATION ET EMPLOI



Ce n'est pas un scoop, les formations mènent à un emploi. Il est toutefois intéressant de se poser la question de l'attractivité d'une formation aux yeux des employeurs, et d'établir des stratégies.

Le contexte actuel

Avant les années 80, un BEP ou un CAP pouvait suffire pour débiter une carrière en cabinet comptable. Il n'était pas toujours facile de suivre des études longues, et la reprise d'étude une fois entré dans le monde du travail était quasiment impossible. Il était de plus, pour de nombreux foyers, courant de suivre des études courtes afin d'entrer le plus vite possible dans la vie active et gagner ainsi une indépendance financière.

Aujourd'hui, les données ne sont plus les mêmes. Difficile d'entrer au sein d'un cabinet comptable sans avoir au minimum un BTS. Il est plus commun d'effectuer des études longues, et il est surtout possible de reprendre ses études en cours de parcours professionnel. Cette tendance n'est d'ailleurs pas propre aux métiers de la comptabilité.

Une autre paramètre est à prendre en compte : l'**alternance**. Quelque soit sa forme, elle permet d'apprendre un métier en étant connecté au milieu professionnel, et non pas en se focalisant uniquement sur l'aspect théorique. Ses 2 principaux atouts sont :

- Être opérationnel dès l'obtention du diplôme aux yeux des employeurs
- Dans certains cas, une fois le diplôme en poche, être directement embauché par le cabinet qui vous aura accueilli durant vos études.

Naturellement, 2 années d'alternance n'équivalent pas à 2 années d'expériences traditionnelles. Vous restez, aux yeux des employeurs, un jeune diplômé qui doit faire ses preuves. En revanche, vous êtes un jeune diplômé qui connaît son environnement de travail, qui confirme son choix de carrière, et qui peut rapidement se rendre utile et productif au sein d'une organisation. Sans nul doute, vous « coifferez

au poteau » les candidats qui auront suivi une formation plus classique.

Le lièvre et la tortue

Le plus haut diplôme en cabinet comptable est le DSCG. Il n'est que la clef qui permet d'ouvrir la porte du DEC (et du stage de 3 ans d'expertise comptable), et de plus en plus d'étudiant se dirige vers cet objectif. Mais ce n'est pas toujours très judicieux.

Ce qu'il faut bien avoir en tête, c'est qu'au sein d'une hiérarchie d'entreprise, tous les grades sont nécessaires au bon fonctionnement. Il faut des Experts Comptables dirigeants, tout comme il faut des Assistants. Mais rien n'est figé ! Si certains se contenteront d'un poste d'Assistant, d'autres voudront évoluer. La reprise d'étude est alors une solution intéressante, et souvent un gage de qualité pour l'expert comptable.

En effet, émettre le souhait d'évoluer après quelques années d'expérience, c'est confirmé une passion pour un métier, une orientation professionnelle. Si un jeune titulaire du DSCG qui souhaite devenir Expert Comptable peut ne pas être pris au sérieux, le collaborateur qui travaille en cabinet depuis 5 ans le sera beaucoup plus. Pourtant, les contraintes liées au stage d'expertise comptable seront les mêmes pour l'employeur. C'est ainsi que statistiquement, il est plus difficile de trouver un premier emploi en cabinet avec un DSCG plutôt qu'avec un BTS ou un DCG.

BTS versus DCG

Il est impossible de définir lequel de ces deux diplômes amènent vers des carrières plus prometteuses tant les exemples de réussites et d'échecs

FORMATION ET EMPLOI

sont nombreux. Il n'y a en apparence aucune corrélation impliquant l'un de ces deux diplômes.

Toutefois, on notera qu'un titulaire du DCG pourra, en reprenant ses études, présenter un DSCG, et donc être éligible au stage d'expertise comptable. A l'inverse, un titulaire d'un BTS qui prépare un DCG ne boostera pas sa carrière, l'expérience restant le principal atout. De plus, le titulaire d'un BTS devra passer 2 diplômes pour effectuer le stage (DCG + DSCG).

Conclusion

Complexer sur son niveau est un comportement bien français. Certes, ce dernier déterminera votre carrière, mais :

- Rien n'est définitivement figé grâce à la reprise d'étude
- Tout le monde n'est pas destiné à devenir Expert Comptable et à diriger son propre cabinet comptable.

En revanche, Il est impossible de faire marche arrière : une fois le DSCG en poche, vous serez étiqueté « futur expert-comptable », et on ne comprendra pas pourquoi vous postulez à un poste de «simple» Collaborateur. Il est donc fortement conseillé de vous poser les bonnes questions avant de préparer un diplôme.

« Rien ne sert de courir ; il faut partir à point ».

A lire également :

[Expert Comptable Stagiaire : les pièges à éviter](#)

[Le guide des salaires en cabinet](#)